

En outre, il considère essentiel au maintien d'une paix durable que l'Afrique du Sud réponde aux légitimes revendications politiques, sociales et économiques de la majorité des Sud-Africains, appuyées quasi unanimement par cette assemblée.

Au Moyen-Orient, les Nations Unies n'ont d'autre choix que de poursuivre les opérations de maintien de la paix autorisées par le Conseil de sécurité. L'année dernière à pareille époque, nous avons été encouragés par l'accord provisoire intervenu entre l'Égypte et Israël sur le retrait de leurs forces dans le Sinaï. Nous attendons maintenant d'autres négociations susceptibles d'aboutir à un règlement pacifique inspiré des principes approuvés par le Conseil de sécurité dans sa Résolution 242 et qui tiennent compte des préoccupations et des intérêts légitimes du peuple palestinien. Il importe peu que les négociations reprennent bilatéralement avec médiation d'un tiers ou qu'elles prennent place dans un cadre multilatéral en présence de toutes les parties directement concernées; ce qui compte, c'est que les États en cause soient convaincus de la nécessité d'établir et de maintenir des relations pacifiques entre eux. En attendant, le Canada continuera de participer aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies et s'opposera aux actions ou aux initiatives qui mettent en danger la sécurité et l'indépendance des États dans cette région ou qui entravent les efforts des Nations Unies en vue d'y faire intervenir un règlement.

À Chypre, la Force des Nations Unies est toujours confrontée à une situation difficile. Les antagonistes sont aussi loin de s'entendre qu'auparavant. La situation sur le terrain demeure tendue et explosive. La Force des Nations Unies y joue un rôle vital, tout le monde en convient, mais son coût excède de \$40 millions les contributions recueillies. Nous croyons fermement que tous les États membres, en particulier les membres permanents, doivent verser des contributions appropriées aux opérations de maintien de la paix autorisées par les Nations Unies. Seulement une douzaine de gouvernements environ ont versé leur quote-part au Compte spécial de l'UNFICYP pour les six premiers mois de l'année; il n'y a rien là dont nous puissions être fiers. Je ne peux que conclure, monsieur le Président, que notre gouvernement devra remettre en question la présence de militaires canadiens à Chypre s'il n'y a pas bientôt des progrès vers un règlement du conflit.

Nous sommes préoccupés tout autant par les actes de terrorisme perpétrés continuellement à travers le monde entier et par ces personnes innocentes qui ont dû subir des menaces ou même payer de leur vie.

Il y a quatre ans, l'Assemblée générale a formé un comité qu'elle a chargé d'étudier le terrorisme et ses causes sous-jacentes. Ce comité n'a tiré aucune conclusion et l'Assemblée n'a même pas pris connaissance de son rapport. Nous considérons que l'Assemblée devrait maintenant concentrer ses efforts sur un seul aspect du problème en vue d'aboutir à des résultats concrets.